NordLittoral
Le journal de la Côte d'Opale
22 octobre 2009 – Quotidien – 10 145 exemplaires

Réunion

Le débat public sur le projet de port 2015 à Boulogne ce soir

Lire page 10

A LA UNE

Nouvelle réunion du débat public, ce soir à Nausicaa

Calais Port 2015 s'exporte à Boulogne

En tirant une salve contre une fusion trop rapide des chambres de commerce et d'industrie de la Côte d'Opale, Francis Leroy, le président de la CCI de Boulogne-sur-Mer a amené un peu de piments dans le débat public qui se déroule ce soir dans sa ville. Il dénonce un front commun entre Calais et Dunkerque. Il veut s'assurer que la société portuaire Calais-Boulogne ne puisse être gérée par un Dunkerquois. Mais il ne dit pas que depuis le lancement de ce projet de fusion est obligatoire, il ne pourra pas y échapper. Il ne dit surtout pas que si le rapprochement des Chambres du littoral échoue, elles pourraient être tout simplement regroupées avec la Chambre de commerce et d'industrie régionale, celle de Lille.

C'est dans cette ambiance que se déroulera la deuxième réunion d'expression du débat public lié à Calais Port 2015.

Sans exposé préalable des porteurs du projet, la parole est donnée à la salle dès l'ouverture de la séance puis aux auteurs des cahiers d'acteurs.

Après Dunkerque, le débat public Calais Port 2015 s'installe cette fois à Boulogne-sur-Mer, au centre national de la mer Nausicaà. Ce choix illustre l'envergure régionale et démocratique du débat public : bien au-delà de Calais intra muros, il concerne directement les habitants de toute la façade littorale Nord-Pas de Calais.

Lors de la dernière réunion, à Dunkerque.

Deuxième du genre pour le débat Calais Port 2015, la réunion d'expression répond à des règles différentes des réunions thématiques. Ici, aucun thème n'est préalablement privilégié, les citoyens participants déterminent eux-mêmes les questions qu'ils souhaitent aborder et exposent leurs réflexions au maître d'ouvrage.

Les auteurs des cahiers d'acteurs prennent également la parole pour commenter leurs

positions face au maître d'ouvrage, éventuellement compléter le contenu de leur support écrit. Pour l'heure, 9 cahiers d'acteurs ont été publiés : ceux de la Concession portuaire, de la CCI de Calais, de la SNCF, de la Section régionale de conchyliculture, de l'ADECA (Association de défense de l'environnement du Calaisis), d'Eurotunnel, du Conservatoire du Littoral, de la Ville de Calais et du Conseil de développement de l'agglomération de Calais. Ils sont à tout moment consultables en ligne sur le site : www.debatpublic-calais-port2015.org

14 nouveaux cahiers d'acteurs sont en attente de parution dont certains seront mis à disposition dès aujourd'hui : celui des Verts de Nord-Pas de Calais, de Cap Calaisis, de la Ville de Frethun, du Conseil économique et social régional (CESR), du SYMPAC (Syndicat mixte du Pays du Calaisis), de l'Office de tourisme intercommunal Côte d'Opale, du Port de Dunkerque, du Port de Douvres, de SeaFrance, du Syndicat CGC, de la Fédération maritime de Calais, du Conseil de développement de l'agglomération boulonnaise, de Calais Promotion et de P & O.

Les cahiers d'acteurs exposent en quelques pages un point de vue argumenté favorable ou défavorable au projet, des observations ou suggestions. Les frais de publication et de diffusion sont entièrement pris en charge par le budget de la CPDP. Il faut compter entre 8 à 10 jours pour publier un cahier d'acteur. Chaque cahier d'acteur est édité à 4 000 exemplaires diffusés lors des réunions publiques.

Les candidats à la rédaction d'un cahier d'acteur ont jusqu'au 24 novembre inclus, dernier jour possible pour publier un point de vue sur le projet Calais Port 2015.

Ce soir

La réunion se déroulera à 19h30 à Nausicaà, à Boulogne-sur-Mer, salle Océan Atlantique.

Prochaine réunion publique

Elle se déroulera le jeudi 5 novembre à 19h30 dans la salle polyvalente d'Eurotunnel à Coquelles. Le thème sera : gouvernance et financement du projet.

© Mot Compte Double - Relations Presse